

Direction de la communication et des relations avec les publics Dossier suivi par : David Heard Directeur de la communication 01 55 93 65 56 / 06 17 63 82 71 david.heard@biomedecine.fr

> Monsieur Jean-Pierre Scotti Président Fondation greffe de vie / Greffe+ 49, rue de Lourmel 75015 Paris

Saint-Denis, le 2 juin 2023

Monsieur le Président,

Le projet Villes ambassadrices du don d'organes, porté par le collectif Greffe +, a retenu toute mon attention. En favorisant l'affichage du ruban vert et la visibilité de cette cause essentielle de santé publique, en mobilisant les maires et les municipalités, en portant la question au plus près du quotidien de chacun, ce dispositif ambitieux doit inviter chaque Français à aborder la question du don d'organes avec ses proches.

En effet, si la plupart des Français sont favorables au don de leurs organes après leur mort, moins de la moitié a abordé la question avec son entourage. Ainsi, dans de trop nombreux cas, parce que la position du défunt n'est pas connue, les équipes médicales se heurtent à un refus. Dans certaines régions, ce taux de refus atteint près de 40% des cas, bien loin des 80% d'opinions favorables mesurées lors des enquêtes nationales pilotées par l'Agence de la biomédecine. Face à ce défi, le meilleur levier, c'est, nous le savons, d'inciter chacun à en parler.

C'est pourquoi, en portant la question au plus près des habitudes de vie, par ce système d'affichage pérenne, mais aussi par l'engagement des municipalités, la charte des *Villes ambassadrices du don d'organes*, vient s'inscrire en complément des actions de communication nationales déployées par l'Agence de la biomédecine et le ministère de la Santé. Plus qu'une simple signalétique, c'est bien un engagement fort qu'il s'agit de promouvoir, avec pour incontournable temps fort la *Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe et de reconnaissance aux donneurs*, le 22 juin de chaque année.

J'ai donc le plaisir et l'honneur de vous confirmer le soutien de l'Agence à ce dispositif, en souhaitant que ce partenariat contribue efficacement à la mobilisation citoyenne en faveur du don d'organes, pour l'intérêt des milliers de patients de greffe.

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

Marine JEANTET
Directrice générale